

Le milieu péri-urbain : l'exemple montréalais

René Parenteau

Volume 24, numéro 62, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021472ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021472ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Parenteau, R. (1980). Le milieu péri-urbain : l'exemple montréalais. *Cahiers de géographie du Québec*, 24(62), 249–276. <https://doi.org/10.7202/021472ar>

Résumé de l'article

Le milieu périurbain, soumis aux pressions de l'urbanisation des villes du centre, possède une structure et une organisation susceptibles d'influencer le mode, le rythme et les formes de son développement. La présence de structures villageoises et de petites villes d'une part, la structuration du territoire et de l'activité agricole d'autre part, regroupent les principaux facteurs déterminant le développement. Pour les années à venir, la prise en compte des caractères particuliers du milieu périurbain est indispensable non seulement pour repenser la planification des grands ensembles urbains, mais aussi pour élaborer un plan d'aménagement du territoire.

LE MILIEU PÉRI-URBAIN : L'EXEMPLE MONTRÉALAIS

par

René PARENTEAU

Institut d'urbanisme, Université de Montréal

RÉSUMÉ

Le milieu péri-urbain, soumis aux pressions de l'urbanisation des villes du centre, possède une structure et une organisation susceptibles d'influencer le mode, le rythme et les formes de son développement. La présence de structures villageoises et de petites villes d'une part, la structuration du territoire et de l'activité agricole d'autre part, regroupent les principaux facteurs déterminant le développement. Pour les années à venir, la prise en compte des caractères particuliers du milieu péri-urbain est indispensable non seulement pour repenser la planification des grands ensembles urbains, mais aussi pour élaborer un plan d'aménagement du territoire.

MOTS-CLÉS : Frange urbaine, rurbanisation, planification, région de Montréal.

ABSTRACT

René PARENTEAU : The rurban fringe

The rurban fringe is usually defined as a non-organized space in which flow freely the marginal activities of the central development. It should now be studied as an area with an organization of its own, in which, especially, the structure of villages and small towns and the organization of the agricultural space and activities can orientate urban factors of development. In the near future, the study of the rurban fringe should be a condition of central city planning and a first step towards national space alternative designs.

KEY WORDS: Urban fringe, rurbanization, planning, Montreal region.

*
* *

Parler de la frange urbaine, c'est en général considérer un résidu marginal d'espace à la périphérie des aires urbanisées. Rarement tente-t-on de définir la frange en retenant un principe positif de structuration qui lui serait propre. Cette structuration va dans le sens d'un type d'urbanisation du territoire, urbanisation triplement dépendante : de la taille et de la croissance du noyau urbain central, de la restructuration des activités primaires (agriculture, horticulture, élevage) et de l'organisation des sous-régions périphériques à partir des noyaux déjà urbanisés (petites villes, villages et banlieues éloignées).

Compte tenu du modèle nord-américain d'urbanisation, le moment premier de structuration de la frange peut être identifié par l'arrivée en nombre de populations étrangères à la zone, venant s'établir sur place. Il est généralement reconnu que l'expansion urbaine contemporaine, contrairement à celle qui a donné lieu aux banlieues déjà anciennes, se fait d'abord par l'implantation résidentielle. La frange, ou l'aire urbaine d'une région urbaine centrale, amorce donc son organisation quand les nouveaux résidents arrivent en nombre significatif; ils viennent non seulement de la région urbaine centrale, mais également des banlieues déjà anciennes, des villes régionales et du milieu rural environnant. La frange est donc non seulement un déversoir pour la région urbaine centrale mais également une zone d'arrêt des populations nouvelles migrant vers le centre.

La frange urbaine présente une organisation d'activités multiples que l'on considère, le plus souvent, comme un résidu du système principal des activités du centre. Pourtant, il y a dans la frange des activités organiques dont le potentiel dépend étroitement de la structuration du territoire; ce sont principalement, et le plus souvent, des activités liées à l'agriculture. Le potentiel de ces activités donne une force aux mouvements de restructuration du territoire face aux pressions du développement urbain. La disparition des modes d'exploitation traditionnels ne devrait pas signifier une disparition pure et simple de l'activité agricole.

Dans les pages qui suivent, nous allons essayer de voir comment se développent, en parallèle, l'urbanisation et la restructuration des activités agricoles dans la frange urbaine de Montréal. Pour le moment, nous n'établissons pas de relations entre les deux mouvements; nous essayons seulement de saisir un temps de la restructuration du milieu péri-urbain.

LA NOTION DE RURBANISATION

La notion de rurbanisation sert en général à nommer le phénomène concret d'urbanisation à l'extrême périphérie d'une région métropolitaine et en milieu rural. C'est surtout pour sa valeur descriptive que cette notion apparaît dans les travaux contemporains. Il importe en effet qu'une telle notion soit utilisée empiriquement. Les premiers travaux importants sur ce thème sont attribués à G. Bauer (Bauer et Roux, 1976) et une équipe de l'Institut de Géographie de Grenoble. La notion elle-même et les résultats des premières enquêtes empiriques sont maintenant généralisés. Le géographe Pierre George l'utilise pour identifier le sens de l'urbanisation occidentale à l'horizon de l'an 2 000; le rapport Mayoux en fait l'un des deux modèles d'urbanisation que devrait privilégier le gouvernement français pour la planification des milieux péri-urbains.

DISTINCTION ENTRE AIRE RURBAINE ET BANLIEUE TRADITIONNELLE

Cette vaste zone que nous considérons ici se distingue nettement de la banlieue traditionnelle. Les parties composantes sont situées à l'extrême périphérie de la région

urbaine centrale; elles sont donc plus éloignées du centre que ne le sont les banlieues traditionnelles, et nettement marquées par une forme rurale d'occupation du territoire. L'activité agricole y persiste de façon structurée, à des degrés divers, selon la distance au centre et l'intensité du développement le long des grands axes de communication. L'amorce de développement se fait, non pas en rase campagne, mais autour de noyaux villageois anciens. Les zones urbaines gardent une plus grande autonomie par rapport au centre, alors que les banlieues se définissent principalement, sinon essentiellement, par leurs relations au centre. Par contre, comme dans les banlieues, la fonction résidentielle joue le rôle moteur dans le développement.

L'AIRE RURBAINE DE MONTRÉAL, TERRITOIRE À L'ÉTUDE

Telle que définie par Statistiques Canada, une région métropolitaine représente le principal marché de travail d'une zone bâtie en continu comptant 100 000 habitants et plus. Elle comprend les municipalités situées en totalité ou en partie à l'intérieur de la zone bâtie en continu (banlieues traditionnelles) et les municipalités dans un rayon de 35 kilomètres des limites de la zone bâtie en continu et répondant aux critères suivants :

- a) un % de population active dans le secteur primaire plus faible que la moyenne nationale;
- b) un taux d'accroissement de population supérieur à celui de la région métropolitaine de recensement.

Cette définition très large pourrait permettre d'inscrire la majorité du milieu péri-métropolitain. Cependant, elle reste relativement statique et fortement dépendante d'une limite géographique — la distance — et, en milieu périphérique, sur-déterminée par l'influence du centre et par l'incompatibilité de l'activité agricole.

Si, par définition, la frange est une zone de transition, non seulement en termes de structure et d'organisation, mais aussi en termes géographiques, il faut pour la considérer positivement lui donner consistance, c'est-à-dire l'articuler au milieu péri-métropolitain et sous-régional.

Au tout début de notre étude sur l'aire urbaine de Montréal, nous avons voulu constituer des échantillons bien adaptés aux exigences que nous avons exprimées. Nous voulions éviter de considérer les banlieues traditionnelles et les grosses villes régionales; nous avons à cette fin retenu les municipalités inscrites dans un rayon de 25 à 50 kilomètres du noyau central. Nous voulions éviter de donner un poids démesuré aux noyaux urbains importants — structurants — et aux ensembles de faible taille; nous n'avons donc retenu que les municipalités organisées ayant entre 2 000 et 10 000 habitants. Enfin, nous voulions nous assurer que les entités retenues soient réellement soumises à des pressions de développement; nous avons retenu à cette fin, comme indicateur sélectif, le taux de croissance entre 1971 et 1976 et il devait être supérieur à celui de la région métropolitaine de recensement. De ce triple tri sont sorties environ soixante municipalités dans l'aire d'influence de la métropole (figures 1 et 2). Celles-ci ont été regroupées en sous-ensembles urbains autour de noyaux centraux. Certaines composantes des agglomérats ainsi constitués ne rencontrent pas toujours les exigences déjà mentionnées (tableau 1). Nous avons donc des ensembles périphériques organisés en fonction de leur position propre et non pas en fonction du noyau métropolitain, pour lesquels nous pouvons aussi bien observer le résultat d'une première amorce de développement que les temps d'une première structuration préalable à un nouvel aménagement.

A I R E D ' É T U D E

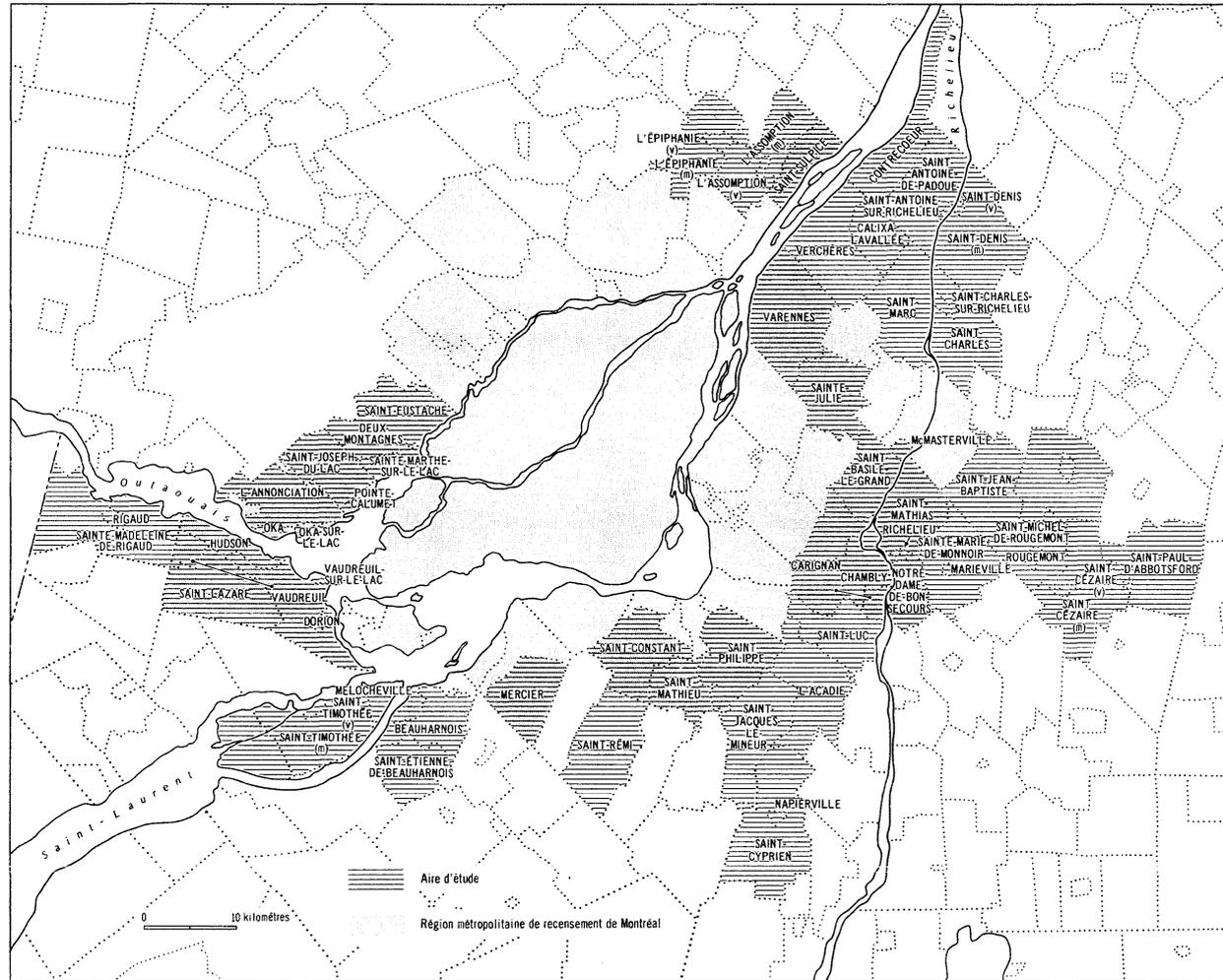


Figure 1

LES SOUS-ENSEMBLES RURBAINS



Figure 2

Tableau 1
Traits généraux des sous-ensembles définis

<i>Sous-ensembles</i>	<i>Nombre de composantes</i>	<i>Distance moyenne au centre (km)</i>	<i>Population en 1976</i>	<i>Taux de croissance entre 1971 et 1976</i>
Beauharnois	6	40,5	21 174	5,42%
Chambly	3	22,2	20 815	8,35
La Prairie	4	23	12 122	32,32
Napierville	3	37,8	7 914	4,04
Rouville	10	37,8	21 560	9,79
Saint-Hyacinthe	4	41,7	2 941	9,09
Saint-Jean	2	28	8 671	33,2
Verchères	11	34,2	32 201	43,5
Deux-Montagnes	6	38	20 282	10,9
L'Assomption	5	36,7	13 463	4,42
Vaudreuil	7	50	23 614	49,12

CROISSANCE ET URBANISATION

Croissance démographique, extension et structuration

L'élément moteur du développement périphérique est l'insertion en milieu rural d'une population urbaine originaire du centre, et l'implantation directement à la périphérie d'une population venant de l'extérieur de la région métropolitaine. Cela signifie, sinon une perte nette de population, du moins un ralentissement de la croissance démographique au centre. Par conséquent, considérant l'ensemble de la région métropolitaine, nous trouverons à la périphérie, dans les sous-ensembles rurbains, des taux moyens supérieurs à celui de la région métropolitaine.

Pour la période 1971-1976, le taux de croissance de la région métropolitaine de Montréal a été de 2,7%. Chacun des sous-ensembles rurbains constitués pour les fins de cette étude présente un taux de croissance largement supérieur à 2,7%. Dans nombre de cas, la croissance des municipalités de l'aire urbaine est même supérieure à celle des banlieues les plus dynamiques. C'est dire que non seulement l'influence du développement métropolitain se déplace largement vers la périphérie, mais en plus certaines municipalités sont en train de se constituer en noyaux sous-régionaux importants.

Parallèlement à cette augmentation des taux de croissance, on observe une augmentation très nette du nombre des ménages, très supérieure à celle de la population en général (tableau 2). Ceci indique bien que la croissance n'est pas due à un phénomène naturel, puisque partout le nombre moyen de personnes par ménage tend à diminuer, mais bien à l'augmentation du nombre de ménages provenant d'une immigration importante.

Croissance, mobilité, immigration

La mobilité des ménages habitant l'aire urbaine en 1976 a été extrêmement importante entre 1971 et 1976; elle atteint en moyenne près de 50%. Elle équivaut presque en cela au taux de mobilité des ménages habitant les banlieues de la Rive Sud en 1976. La mobilité des ménages est un des meilleurs indicateurs du développement urbain périphérique. Elle nous informe d'abord directement sur la croissance due à l'immigration

Tableau 2

Taux de croissance (71-76) de quelques variables dans les sous-ensembles rurbains (Montréal)

Sous-ensembles	Population	Ménages	Logements occupés	Logements individuels non attenants	Logements occupés par le propriétaire
L'Assomption	4,42	21,81	21,81	28,75	35,29
Chambly	8,35	22,82	22,19	23,54	30,89
Beauharnois	5,42	19,05	18,47	29,21	
La Prairie	32,32	55,60	56,45	44,19	73,74
Napierville	4,04	39,23	38,94	46,36	46,98
Rouville	9,79	27,74	29,55	26,41	40,47
Saint-Hyacinthe	9,09	21,4	21,4	17,2	28,6
Saint-Jean	33,20	65,3	39,7	63,8	83,7
Verchères	43,52	131,96	102,71	130,34	148,80
Deux-Montagnes	10,89	25,62	25,19	19,20	31,21
Vaudreuil	14,30	29,23	28,58	25,81	37,48

et sur l'origine des nouveaux ménages. Elle nous renseigne en outre, indirectement, sur le comportement et l'évolution du marché local des logements, donc sur les tendances à l'urbanisation vues à travers le déploiement de l'activité résidentielle.

Sur l'ensemble des mouvements résidentiels, nous avons distingué trois types d'origine des ménages : le reste de la région métropolitaine (définition de 1971), la même municipalité, et « autres ». L'origine « autres » comprend les nouveaux ménages formés au cours de la période et dont la provenance n'est pas identifiée. Mais, dans la majorité des cas, l'origine « autres » exprime des mouvements à l'intérieur de la sous-région elle-même, entre des municipalités voisines. On observera (tableau 3 et figure 3) que les mouvements d'origine métropolitaine ne sont pas aussi importants qu'on aurait pu le croire. Ils sont proportionnellement les plus importants pour les sous-ensembles des Deux-Montagnes, La Prairie, Saint-Hyacinthe et Verchères. Les mouvements à l'intérieur de la même municipalité sont relativement importants dès qu'il y a dans un sous-ensemble une petite ville centrale importante; ce sont les mouvements les plus importants pour les sous-ensembles de Beauharnois, de l'Assomption, de Napierville et de Rouville. Les mouvements internes aux sous-ensembles, entre les municipalités, sont très importants; ils dominent l'ensemble des mouvements dans les sous-ensembles de Chambly, Saint-Jean et Vaudreuil.

On peut donc très nettement expliquer la croissance par l'arrivée de nouveaux ménages en provenance de l'extérieur, soit de la région métropolitaine, soit des autres régions. La croissance du milieu péri-métropolitain est le résultat de ce double mouvement de sortie des métropolitains vers la périphérie et d'arrivée dans la périphérie des populations mobiles venant des villes régionales et des milieux ruraux.

Croissance, mobilité et logement

La croissance locale exprimée par l'augmentation du nombre des ménages est également exprimée par l'augmentation du nombre de logements. Il faut observer en effet que l'arrivée des nouveaux ménages implique une demande à peu près nette pour de nouveaux logements. Le nombre de logements dans l'aire rurale augmente donc, entre 1971-1976, proportionnellement aussi vite, sinon plus, que dans les banlieues les plus dynamiques. Cependant, contrairement à ce qu'on avance souvent, la demande de logements neufs à la périphérie n'est pas le propre d'un phénomène d'exurbanisation à

Figure 3

ORIGINE DES MOUVEMENTS RÉSIDENTIELS DANS LES SOUS-ENSEMBLES RURBAINS

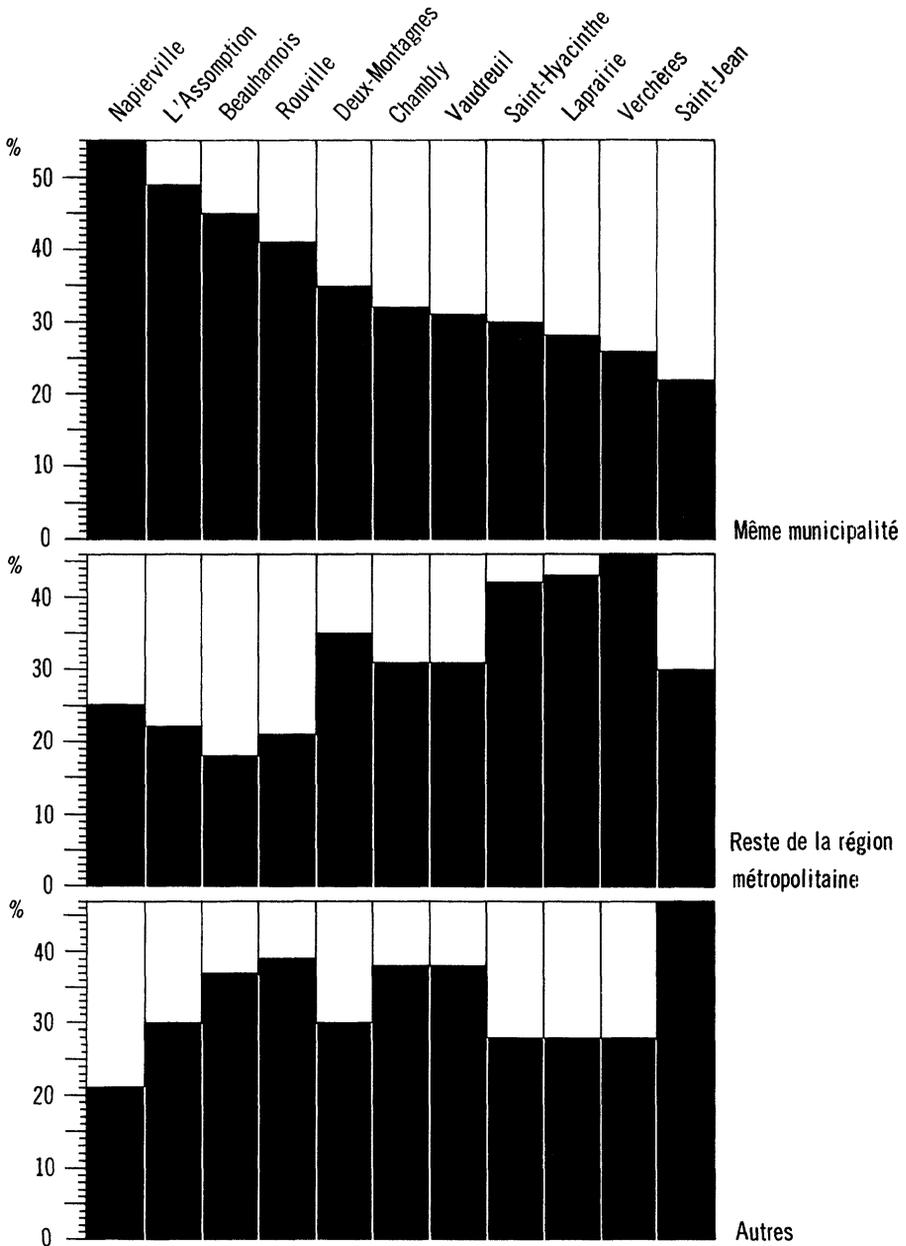


Tableau 3

Origines des mouvements résidentiels dans les sous-ensembles rurbains

<i>Sous-ensembles</i>	<i>Mobilité résidentielle</i>	<i>Reste de la région métropolitaine</i>	<i>Même municipalité</i>	<i>Autres</i>
Beauharnois	41,3	18,2	45,2	36,6
Chambly	46,6	30,8	31,5	37,6
Deux-Montagnes	50,5	35,3	34,9	29,9
La Prairie	53,0	42,6	28,3	29,1
L'Assomption	46,9	21,6	48,8	29,5
Napierville	41,5	24,5	54,8	20,7
Rouville	50,0	20,6	40,9	38,5
Saint-Hyacinthe	36,9	42,0	30,4	27,5
Saint-Jean	58,9	30,4	22,4	47,2
Vaudreuil	50,1	30,6	31,1	38,3
Verchères	57,7	46,1	26,2	27,7

partir des villes centrales de la région métropolitaine. On a vu que, pour une part aussi significative, cette demande exprimait une restructuration du milieu péri-urbain en une urbanisation accélérée et polarisée autour de noyaux villageois et urbains déjà anciens. La frange, dans ce cas, joue le rôle de zone-tampon, et diffuse à la périphérie la demande de logement urbain occasionnée par le facteur croissance propre à l'ensemble de la région métropolitaine.

Cette demande de nouveaux logements a trait presque exclusivement au logement individuel non attenant. On remarque cependant que ce type de logement augmente plus rapidement que le nombre de logements occupés. Il faut comprendre alors qu'il y a localement une demande pour ce type de logement, qui pourrait bien expliquer une bonne partie des mouvements résidentiels locaux. La mobilité résidentielle à la périphérie indique une tendance nette à une urbanisation diffuse de faible densité. Cette tendance est d'autant plus nette qu'on assiste, à mesure que l'on s'éloigne du centre, à une augmentation des espaces disponibles.

À ce type de logement correspond le statut de propriétaire occupant. Le taux de croissance des logements occupés par leur propriétaire est dans tous les sous-ensembles supérieur au taux de croissance du nombre de ménages, au taux de croissance du nombre de logements occupés et au taux de croissance du nombre de logements individuels non attenants. Le statut de propriétaire est donc partout privilégié, fortement recherché par les nouveaux ménages. Les facilités d'accès à la propriété dans les municipalités retenues pour étude seraient en fin de compte une explication première de la croissance démographique.

Résidences, professions et lieux de travail

Si l'aire rurbaïne est caractérisée non seulement par une urbanisation rapide mais aussi par une persistance de l'activité agricole, on devrait trouver une bonne partie des résidents engagés dans l'activité agricole. Selon les données de 1971, pour l'ensemble du Québec, la part de la main-d'oeuvre engagée dans l'agriculture représente 4,77% du total. La grande majorité des sous-ensembles étudiés dépasse largement cette proportion; il faut dire que ces ensembles situés dans l'aire d'influence de la métropole, sont localisés dans la plus grande région agricole du Québec.

Tableau 4

**Travail par groupes d'activités professionnelles dans les
sous-ensembles rurbains de Montréal (1971)**

	A (affaires, administration et professions)	B (Commerces et services)	C (Métiers et agriculture)	Autres	(Agriculture seule)
Beauharnois	22,4	19,0	48,8	9,7	(7,29)
Chambly	33,3	21,0	36,7	8,9	(1,35)
Deux-Montagnes	39,8	28,9	27,4	3,9	(4,32)
La Prairie	21,2	15,0	52,8	10,9	(11,84)
L'Assomption	24,2	19,2	44,1	12,4	(6,11)
Napierville	22,5	25,5	46,8	6,0	(20,98)
Rouville	19,4	17,9	55,8	6,7	(22,13)
Saint-Hyacinthe	15,9	16,3	73,6	3,1	(28,52)
Saint-Jean	29,9	22,9	42,3	4,8	(3,39)
Vaudreuil	38,0	31,2	26,1	4,5	(3,60)
Verchères	26,0	16,6	49,7	7,5	(12,57)

En l'absence de données pour 1976 sur la profession et le lieu de travail des résidents, nous nous en tiendrons à celles de 1971, en retenant cependant que ces données correspondent à une période précédant la grande phase d'urbanisation (de 1971 à 1976) de nos sous-ensembles. En 1971, tous ces sous-ensembles, à l'exception peut-être de celui de Saint-Hyacinthe, présentent un profil d'occupations distribuées à peu près également entre les secteurs d'activités professionnelles, des services et des métiers (tableau 4). Cette distribution ne semble pas influencée par le ralentissement de l'activité agricole, mais plutôt par l'accroissement du groupe engagé dans les activités professionnelles. Ce groupe d'activités identifie principalement les résidents suburbains et exprime sur nos sous-ensembles un changement dans ce sens : sur-représentation des travailleurs du domaine des professions, accroissement du secteur des services, baisse de l'importance du secteur agricole, mais multiplication des activités dans le secteur des métiers.

Ces modifications de la structure d'occupation de la main-d'oeuvre sont certainement le mieux expliquées par l'arrivée des nouvelles populations et le lieu de travail des résidents. L'urbanisation des sous-ensembles étant principalement expliquée par le déplacement des ménages de la région métropolitaine et des régions périphériques vers les entités rurbaines, le lieu de travail des résidents deviendra principalement la région métropolitaine et particulièrement l'île de Montréal; les sous-ensembles les plus marqués par la modification de la structure d'occupation seront aussi les plus fortement orientés vers une insertion dans le marché métropolitain de travail (tableau 5 et figure 4).

Le meilleur indicateur global du mode d'inscription d'un sous-ensemble dans l'aire métropolitaine est l'importance de la proportion des travailleurs engagés dans le secteur des affaires et des professions, et le lieu de travail principal de ce groupe de travailleurs (tableau 6). Ces deux informations donnent le sens général de l'orientation du marché du travail. Cela pourrait porter à croire que la rurbanisation s'explique surtout par les mouvements résidentiels de ce groupe de travailleurs qui jouent en quelque sorte un rôle moteur dans le démarrage du développement urbain local. Pour approfondir cette hypothèse il faudra, dans des dossiers ultérieurs, définir leur rôle dans l'activation du marché foncier local et dans la vie politique locale et les décisions relatives à l'aménagement.

Figure 4

**LIEUX DE TRAVAIL DES RÉSIDENTS
(SOUS-ENSEMBLES RURBAINS DE MONTRÉAL, 1971)**

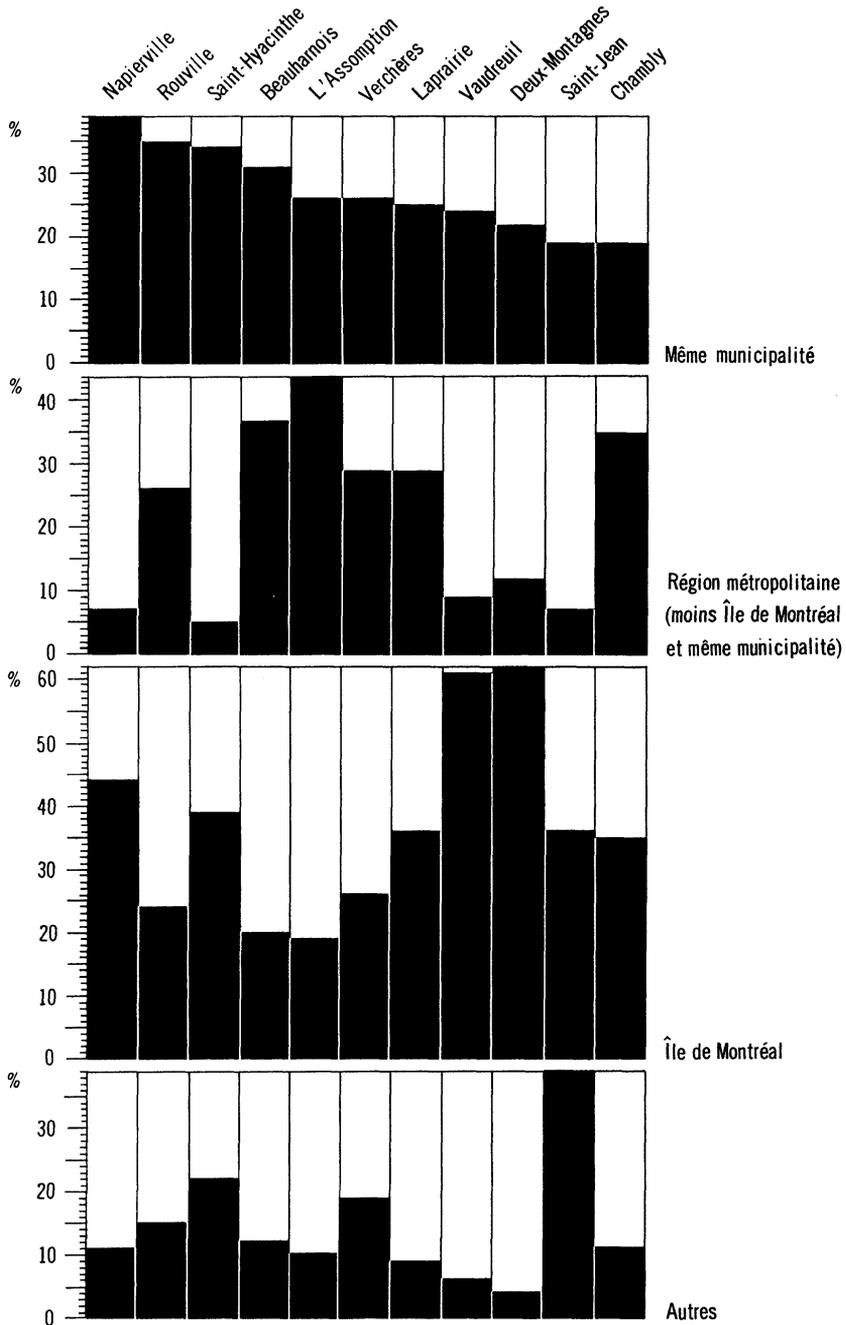


Tableau 5

Lieux de travail des résidents (sous-ensembles rurbains de Montréal) (1971)

	Même municipalité	Île de Montréal	Région métropolitaine (moins île de Montréal et même municipalité)	Autres
Beauharnois	31,2	19,9	36,7	12,1
Chambly	18,7	35,1	35,2	10,9
Deux-Montagnes	21,8	61,9	12,0	4,3
La Prairie	25,3	36,4	29,0	9,2
L'Assomption	26,2	19,4	44,3	10,0
Napierville	38,6	44,1	6,5	10,7
Rouville	35,3	24,0	26,2	14,5
Saint-Hyacinthe	33,7	39,1	5,4	21,7
Saint-Jean	18,8	35,5	6,7	39,0
Vaudreuil	23,9	61,2	9,3	5,6
Verchères	25,6	25,8	29,2	19,3

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES VARIABLES RELATIVES À LA CROISSANCE URBAINE

Les municipalités et sous-ensembles que nous avons observés sont tous caractérisés par un démarrage de la croissance de type urbain. Ils obtiennent facilement des indices élevés par rapport aux caractéristiques utilisées normalement pour marquer la croissance en milieu péri-urbain. Ils sont en croissance relativement très rapide; celle-ci s'exprime par l'activité résidentielle; le développement résidentiel est essentiellement lié à la formule de la propriété d'un logement de type uni-familial isolé.

Malgré ces traits caractéristiques communs, les sous-ensembles peuvent être distingués en fonction du type de milieu où se matérialise le développement et des mouvements différenciés qui actualisent la croissance. Une première distinction nette apparaît en considérant le niveau global d'urbanisation de chaque sous-ensemble (population rurale vs population urbaine) et son rythme de croissance. Le classement suivant est obtenu en considérant les sous-ensembles selon ces deux caractéristiques et leur position par rapport à la moyenne pour l'ensemble de l'échantillon.

Population rurale
Croissance rapide

Verchères
La Prairie

Population rurale
Croissance lente

Napierville
Saint-Hyacinthe

Population urbaine
Croissance rapide

St-Jean

Population urbaine
Croissance lente

Beauharnois, Chambly
Deux-Montagnes, L'Assomption
Vaudreuil

Cette première distinction nous informe peu sur les tendances du type d'urbanisation de chacun des sous-ensembles. Il nous intéressait de rejoindre ces tendances profondes pour distinguer les tendances induites par le mouvement de suburbanisation (tendances induites par la région métropolitaine) et celles induites par le mouvement d'urbanisation périphérique (tendances induites par les régions définies par l'aire d'influence des villes régionales). Nous considérons pour cela l'origine des mouvements

Tableau 6

Lieux de travail selon les professions dans les sous-ensembles urbains de Montréal (1971)

	A			B			C		
	MM	IM	RM	MM	IM	RM	MM	IM	RM
Beauharnois	32,6	24,9	42,4	35,1	16,1	48,7	39,0	24,2	36,7
Chambly	15,0	52,9	82,1	26,4	33,7	39,8	23,8	30,5	45,6
Deux-Montagnes	19,4	68,4	12,1	27,6	61,9	10,5	23,9	61,9	14,0
La Prairie	21,1	45,0	33,8	27,9	44,2	27,9	30,3	38,2	31,4
L'Assomption	27,3	21,4	51,2	32,5	20,7	46,7	28,6	23,2	48,2
Napierville	38,7	48,7	12,5	45,2	50,8	3,9	45,1	49,2	5,6
Rouville	35,7	28,6	35,7	41,8	30,2	28,0	43,0	27,9	29,0
Saint-Hyacinthe	33,3	66,7	0,0	40,0	44,0	16,0	45,6	48,5	5,8
Saint-Jean	26,5	65,1	8,4	37,5	54,7	7,8	30,5	56,2	13,3
Vaudreuil	20,7	68,3	10,9	29,7	62,4	7,9	26,9	63,0	10,1
Verchères	24,8	39,1	36,1	31,5	31,5	36,9	34,0	29,9	36,1

A : affaires, administration, profession.

B : commerces, services.

C : métiers, agriculture.

MM : même municipalité.

IM : île de Montréal.

RM : région métropolitaine moins l'île.

résidentiels, selon qu'ils viennent surtout de la région métropolitaine ou surtout des régions définies dans l'aire des villes régionales. Nous considérons aussi le sens et l'organisation des mouvements des travailleurs, selon le marché central constitué par l'île de Montréal ou selon le marché péri-urbain (régions, sous-ensembles rurbains, couronnes suburbaines périphériques).

Mouvements résidentiels (origines)
Mouvement des travailleurs

<i>(Destinations)</i>	<i>Régions métropolitaine</i>	<i>Sous-ensembles</i>
Île de Montréal	St-Hyacinthe Deux-Montagnes	Vaudreuil (St-Jean)* (Napierville)
Régions périphériques	Verchères La Prairie	Beauharnois Chambly Rouville (L'Assomption)

* Les sous-ensembles inscrits entre parenthèses ne s'identifient clairement au-dessous de la moyenne de l'échantillon que pour une seule dimension.

Ce deuxième classement ne correspond pas au premier. Il apparaît, en comparant les deux, que le caractère dominant de la population et son rythme de croissance, peuvent être, par rapport aux tendances des mouvements urbains, en début, en cours ou en fin de processus. Une distinction des scénarios d'urbanisation en milieu péri-urbain de Montréal devra donc croiser ces deux types d'information : niveau et rythme d'urbanisation, tendances des mouvements d'urbanisation.

Quatre groupes de sous-ensembles se dessinent assez clairement :

- un premier groupe (Rouville et Saint-Hyacinthe) à population rurale dépassant la moyenne de l'échantillon, à croissance lente mais marquée. Ces sous-ensembles connaissent des tendances expliquées par leur inscription dans l'aire d'influence métropolitaine et régionale;
- un deuxième groupe (Verchères, Napierville, La Prairie) à population rurale et à croissance rapide. Les mouvements urbains (résidentiels et de travail) sont essentiellement inscrits dans l'aire d'influence métropolitaine;
- un troisième groupe (Saint-Jean, Deux-Montagnes, Vaudreuil) à population urbaine et à croissance rapide, principalement inscrits dans l'aire d'influence métropolitaine ou d'une grande ville régionale (Saint-Jean). Ils connaissent surtout des pressions à la suburbanisation;
- enfin un quatrième groupe (Chambly, Beauharnois, L'Assomption) à population urbaine, mais à croissance lente, tous tournés essentiellement vers la zone d'influence des régions voisines à la région métropolitaine.

Cela laisse entrevoir des scénarios assez différents impliquant dans les deux premiers groupes des pressions lourdes sur le milieu rural, particulièrement quand les pressions émergent de l'ensemble métropolitain; impliquant dans le deuxième cas des tendances marquées à la suburbanisation (extension en continu) et un poids faible des petites villes régionales dans l'urbanisation groupée en milieu péri-urbain.

L'AGRICULTURE EN MILIEU PÉRI-URBAIN (MONTRÉAL 1971-1976)

Nos études sur le milieu péri-urbain (Montréal) ont été entreprises en supposant une identité propre à ce milieu. Nous supposons alors que ce milieu était caractérisé par une série de pressions sur le développement urbain lui-même commandé par la région urbaine centrale et par une présence significative de l'activité agricole. Nos hypothèses sur les règles particulières de l'urbanisation de ce milieu (rurbanisation), nous ont amené à préciser le sens de l'analyse de l'activité agricole en milieu péri-urbain. Nous avons voulu vérifier une hypothèse de restructuration de l'occupation et de l'activité agricole. Nous supposons certes une compétition entre les activités urbaines et les activités agricoles pour l'usage des sols, mais nous avançons également que cette compétition pouvait résulter dans des modèles de double occupation en parallèle. Dans un premier temps, nous avons donc analysé sommairement la situation de l'agriculture dans ce milieu au cours de la période du premier décollage de l'urbanisation (1971-1976).

Sur un plan strictement quantitatif (nombre de fermes, superficies agricoles), l'agriculture apparaîtra en déclin, comme dans l'ensemble du territoire d'ailleurs. Mais sur un plan qualitatif, on observera un début de restructuration (intensification, diversification, spécialisation) de l'activité agricole. Notre hypothèse allait dans le sens d'une augmentation de la valeur des biens et capitaux, d'un regroupement des fermes et de changements dans la production impliquant spécialisation de l'élevage et des cultures.

Pour faciliter l'exposé des résultats de cette analyse, nous ferons référence à des groupes de sous-ensembles rurbains. Ces groupes sont constitués à partir des pourcentages de la main-d'oeuvre agricole sur la main-d'oeuvre totale. On dira, pour le moment, que les sous-ensembles pour lesquels ces pourcentages sont les plus élevés ont un caractère plus nettement agricole. Ces groupes sont :

I	Saint-Hyacinthe Rouville Napierville	de 28,5% à 20,9% de main-d'oeuvre agricole
II	Verchères La Prairie	de 12,5% à 11,8% de main-d'oeuvre agricole
III	Beauharnois L'Assomption	de 7,2% à 6,1% de main-d'oeuvre agricole
IV	Deux-Montagnes Vaudreuil Saint-Jean Chambly	de 4,3% à 1,3% de main-d'oeuvre agricole

(Moyenne québécoise : 4,7%)

La valeur des biens et capitaux

Dans tous les sous-ensembles étudiés, la valeur des biens et capitaux investis dans l'agriculture et en particulier celle des terres et bâtiments augmentent. Les taux de croissance (71-76) vont de 62.6 (L'Assomption) à 165.6 (Saint-Hyacinthe) pour la valeur totale des biens et capitaux, et de 69.3 (L'Assomption) à 213.7 (Saint-Hyacinthe) pour la valeur des terres et bâtiments (tableau 7).

Tableau 7

**Valeur de capitalisation par acre de terre agricole dans les sous-ensembles
rurbains (la croissance est établie en dollars de 1976).**

Sous-régions	Valeur/acre 1971	Valeur/acre 1976	Croissance	
			absolue	%
Napierville	386,56	816,40	429,84	111,20
Rouville	492,35	981,60	489,25	97,37
Saint-Hyacinthe	327,73	856,95	529,22	161,48
Verchères	327,13	913,53	586,40	179,26
La Prairie	315,79	668,07	352,28	111,55
L'Assomption	395,20	747,10	351,90	89,04
Beauharnois	353,21	719,28	366,07	103,64
Saint-Jean	262,50	635,00	372,50	141,90
Deux-Montagnes	625,49	1 476,97	851,48	136,13
Chambly*	—	—	—	—
Vaudreuil	406,19	835,38	429,19	105,66
Moyenne	389,28	865,03	475,75	122,21

* La sous-région de Chambly ne comptait pas en 1976 de fermes de recensement selon la définition de Statistiques Canada.

Les plus forts taux de croissance se retrouvent dans les sous-ensembles du groupe I (20% et plus de main-d'oeuvre agricole) et du groupe IV (5% et moins de main-d'oeuvre agricole). Si, dans les sous-ensembles les plus agricoles, l'augmentation de la valeur des biens et capitaux se fait par rapport à des superficies agricoles assez stables, dans les autres, le phénomène apparaît d'autant plus fort que les superficies agricoles ont tendance à diminuer. C'est pourquoi il vaudrait mieux retenir comme indice la valeur de capitalisation par acre de terre agricole. Nous constatons ainsi que le taux de croissance de cette variable dépasse 100% dans la majorité des cas. Les sous-ensembles du groupe I et du groupe IV connaissent en effet des taux de croissance plus élevés, mais c'est dans un sous-ensemble du groupe II, soit celui de Verchères, que les valeurs investies par acre de terre agricole augmentent le plus. Dans le dossier sur l'analyse de la croissance urbaine, ce sous-ensemble avait été remarqué par son fort taux de croissance (le plus élevé de tous).

L'augmentation de la valeur des biens et capitaux dans l'agriculture pourrait s'expliquer en partie par l'inflation générale des prix au cours des années 1970, mais aussi par le fait que ces terres, situées à proximité du centre métropolitain, sont soumises à des forces opposées : d'une part le développement urbain et d'autre part la nécessité d'augmenter la rentabilité et la productivité des terres qui demeurent agricoles. Le développement urbain entre en compétition avec l'activité agricole et fait monter le prix des terres dont une partie est soustraite à l'agriculture. Les producteurs agricoles font face à deux nécessités :

- 1) produire au moins autant, sinon davantage, sur des superficies réduites, donc augmenter la productivité de leurs exploitations;
- 2) accroître la valeur de leurs productions afin de maintenir l'activité agricole compétitive et de tirer un profit raisonnable de leurs investissements.

Ces deux scénarios résultent en un accroissement de la valeur des biens et capitaux investis dans l'agriculture.

Tableau 8
Importance des superficies cultivées par rapport aux
superficies agricoles totales

<i>Sous-ensembles</i>	<i>Pourcentage des superficies cultivées</i>	
	<i>1971</i>	<i>1976</i>
Napierville	69,56	78,01
Rouville	68,69	77,75
Saint-Hyacinthe	64,47	73,34
Verchères	65,40	72,54
La Prairie	84,31	87,58
L'Assomption	66,70	73,83
Beauharnois	71,39	79,32
Saint-Jean	83,87	85,93
Deux-Montagnes	52,24	61,99
Chambly	—	—
Vaudreuil	54,03	62,04

L'utilisation du sol agricole : augmentation des superficies en culture

Malgré la diminution générale de la superficie des terres agricoles, sauf dans les sous-ensembles de Napierville et Saint-Hyacinthe, les superficies des terres en culture augmentent dans cinq sous-ensembles.

Outre ceux du groupe I où nous trouvons les plus forts taux de croissance des superficies cultivées (Napierville : 18,03%, Rouville : 9,16% et Saint-Hyacinthe : 15,81%), le sous-ensemble de Beauharnois (groupe III) et celui de Vaudreuil (groupe IV) où la part de la main-d'oeuvre agricole est relativement faible, voient leurs superficies cultivées augmenter respectivement de 8,06% et de 6,76%. Ces gains semblent se faire aux dépens des pâturages et des jachères (diminution générale de la superficie des terres améliorées) et des boisés; ils sont l'indice d'une meilleure utilisation du sol agricole.

En comparant les superficies gagnées à l'agriculture aux pertes subies dans les cinq autres sous-ensembles, nous constatons que les gains, au total, sont supérieurs aux pertes de 4 515 acres.

Il est donc évident que, pour l'aire des sous-ensembles rurbains autour de Montréal, le développement de type urbain n'a pas entraîné de pertes des superficies en culture. Nous assistons plutôt à la mise en culture de nouvelles superficies en vue d'une exploitation plus rationnelle et plus rentable du sol.

Soulignons enfin que, dans tous les sous-ensembles étudiés, les pourcentages des superficies cultivées par rapport aux superficies agricoles sont plus élevés pour 1976 que pour 1971 (tableau 8).

Il nous faut donc supposer que l'effet du développement urbain sur l'échantillon n'est pas systématique. Il se ferait certes sur des sols agricoles, mais déjà soustraits à l'agriculture. Il pourrait s'agir de superficies ayant déjà fait l'objet d'activités spéculatives, ou de sols à valeur marginale pour l'agriculture. Il faut aussi reconnaître que la tendance à l'urbanisation n'est pas distribuée de façon systématique sur chacun des sous-ensembles. Il y aurait donc des scénarios différents d'urbanisation selon, peut-être, les capacités de l'agriculture à se maintenir — ce qui veut dire à se développer — selon peut-être le type de pression à l'urbanisation.

Tableau 9

**Comparaison entre la diminution du nombre total des fermes et la
diminution du nombre de petites exploitations, entre 1971 et 1976**

Croissance du nombre de fermes (1971-76)

Sous-ensembles	Total	Petites exploitations	
		Valeur de production \$5 000. en 1971 \$10 000. en 1976	taille < 180 acres
Napierville	- 3,82	-10,14	- 7,94
Rouville	-14,77	-15,94	-21,84
Saint-Hyacinthe	-15,35	-11,32	-25,81
Verchères	-25,96	-36,22	-29,46
La Prairie	-24,43	-27,42	-29,69
L'Assomption	-14,83	- 5,66	-16,18
Beauharnois	-14,17	-28,94	-26,54
Saint-Jean	-44,17	-51,76	-55,67
Deux-Montagnes	- 8,62	- 6,67	-11,04
Chambly	—	—	—
Vaudreuil	-26,15	-39,13	-36,46

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Diminution du nombre de fermes

Le nombre de fermes diminue dans tous les sous-ensembles rurbains. Le phénomène atteint surtout les exploitations dont la valeur de production était de moins de 5 000\$ en 1971 et de moins de 10 000\$ en 1976. Ce sont donc les exploitations les moins productives qui disparaissent. Généralement, en effet, le nombre de petites exploitations (par rapport à la valeur de production) diminue plus rapidement que le nombre total de fermes (tableau 9).

Les sous-ensembles de Verchères, La Prairie, Saint-Jean et Vaudreuil sont les plus marqués par la baisse du nombre de fermes et de petites exploitations. Cependant, ces pertes ne signifient pas nécessairement un déclin sur le plan de l'agriculture. Ainsi, nous avons constaté plus haut le fort pourcentage d'augmentation de la valeur des biens et capitaux dans le sous-ensemble de Verchères et l'augmentation des superficies en culture dans Vaudreuil. Voyons plutôt si la diminution du nombre de fermes n'est pas le signe d'une restructuration du domaine agricole correspondant à la constitution d'unités de production plus considérables, de plus grandes dimensions et plus productives.

La taille des fermes

Dans tous les sous-ensembles rurbains, environ 80% des exploitations agricoles étaient des fermes de moins de 180 acres en 1971; cette proportion tombe à 75% en 1976. Comme nous l'avons constaté plus haut, alors que le nombre total de fermes diminue partout, ce sont surtout les fermes de moins de 180 acres qui disparaissent (tableau 9).

Cependant, le nombre de fermes de 180 à 560 acres demeure stable dans le sous-ensemble de Saint-Jean (21 fermes) et augmente dans cinq autres : Napierville, Rouville, Saint-Hyacinthe, Beauharnois, Deux-Montagnes.

Si, d'une part, la diminution du nombre de fermes et en particulier du nombre de petites fermes va de pair avec la diminution de la superficie totale des terres agricoles, il semble d'autre part se produire un certain mouvement de regroupement ou d'annexion de petites fermes pour constituer des exploitations plus grandes. Ce phénomène est encore une fois observable dans les sous-ensembles du groupe I, mais on le retrouve aussi, et de façon très marquée, dans deux sous-ensembles à caractère agricole moins net — Beauharnois et Deux-Montagnes — où le nombre de fermes de 180 à 560 acres augmente de 25%.

La tendance au regroupement des terres nous semble un indice de consolidation et de restructuration de l'agriculture dans l'aire rurale : si un certain nombre d'exploitations agricoles disparaissent, celles qui demeurent ne sont-elles pas plus importantes, mieux organisées et plus productives ?

Le mode d'occupation des fermes

Le nombre de fermes exploitées exclusivement par leur propriétaire diminue dans tous les sous-ensembles. Le nombre de fermes en location augmente dans deux sous-ensembles (Saint-Hyacinthe et Deux-Montagnes) et le nombre de fermes exploitées en partie en propriété et en partie en location augmente dans quatre sous-ensembles (Napierville, Saint-Hyacinthe, Deux-Montagnes et Vaudreuil). Nous nous arrêterons particulièrement sur ce point.

Traditionnellement, le producteur agricole québécois est propriétaire d'une petite exploitation de moins de 180 acres. Or, nous venons de voir que ce type d'exploitation diminue rapidement, alors que l'on observe une augmentation du nombre de fermes de 180 à 560 acres dans le sens du regroupement et de l'exploitation de plus grandes unités. Parallèlement, la pratique de location du sol devient plus fréquente. La simple location demeure assez marginale. Cependant, la proportion de fermes en propriété et location augmente dans tous les sous-ensembles, sauf Saint-Jean, pour représenter jusqu'à 45,56% du nombre total de fermes dans Beauharnois en 1976 (tableau 10). Au lieu d'investir un capital important dans l'achat de terres, le producteur loue des terres (peut-être parce que la valeur en est devenue trop élevée) afin d'augmenter son potentiel de production. La location de terres rejoint la même préoccupation et la même nécessité que le regroupement de terres en exploitation de plus grandes dimensions; elle est en fait une forme de regroupement.

La production agricole

L'étude des variables retenues sur la production agricole indique clairement un recul de l'élevage et une progression des cultures. Le nombre total de bovins diminue dans tous les sous-ensembles, sauf Napierville (augmentation de 2,65%) et Vaudreuil (augmentation de 1,86%). Le nombre de vaches laitières diminue partout. Ce sont donc les animaux de boucherie qui augmentent dans les sous-ensembles concernés. Le nombre de poules et de poulets n'augmente que dans Napierville, mais à un taux assez élevé : 109,72%. Enfin, le nombre de porcs augmente de 49,49% dans La Prairie, de 47,11% dans l'Assomption et de 50,66% dans Beauharnois.

Si l'élevage recule dans l'ensemble des sous-ensembles ruraux, il ressort toutefois que quelques noyaux de forte spécialisation se développent dans les sous-ensembles de l'Assomption, Vaudreuil, Beauharnois, Napierville et La Prairie. L'élevage semble donc se développer selon un modèle intensif (non-extensif) sur le territoire, en un point précis.

Tableau 10

Évolution du mode d'occupation des fermes dans les sous-ensembles rurbains entre 1971 et 1976

Sous-ensembles	% fermes en propriété		% fermes en location		% fermes en pr./loc.	
	Total		Total		Total	
	1971	1976	1971	1976	1971	1976
Napierville	82,54	77,13	2,79	2,33	14,68	20,55
Rouville	80,54	79,00	3,59	6,49	16,17	17,29
St-Hyacinthe	87,03	80,00	0,74	1,72	12,22	18,29
Verchères	66,65	67,13	6,67	4,72	26,68	28,15
La Prairie	63,92	62,05	9,53	6,16	25,01	31,80
L'Assomption	69,16	65,43	3,77	3,29	27,07	31,28
Beauharnois	57,06	51,80	72,6	2,64	35,68	45,56
St-Jean	70,83	75,66	5,00	4,28	24,17	20,07
Deux-Montagnes	86,78	75,76	0,62	2,29	12,72	22,05
Chambly	—	—	—	—	—	—
Vaudreuil	73,81	64,58	4,42	3,04	21,67	32,38

Nous avons retenu deux variables pour représenter les cultures pratiquées dans les sous-ensembles rurbains :

- le pourcentage d'augmentation des superficies cultivées en foin, maïs d'ensilage et avoine;
- le pourcentage d'augmentation des superficies cultivées en blé et pommes de terre.

Sept sous-ensembles sur dix voient augmenter leurs superficies cultivées en foin, maïs et avoine et sept augmentent les superficies cultivées en blé et pommes de terre. Quatre sous-ensembles augmentent les superficies pour les deux types de production :

Sous-ensembles	Superficie en foin, etc. % d'augmentation	Superficie en blé, etc. % d'augmentation
Rouville	17,05	65,34
Saint-Hyacinthe	14,65	102,52
L'Assomption	11,37	53,29
Beauharnois	13,20	1 032,46

La Prairie, Deux-Montagnes et Vaudreuil augmentent les superficies en foin, maïs et avoine seulement alors que Napierville, Verchères, St-Jean augmentent les superficies en blé et pommes de terre seulement. En fait, chacun des sous-ensembles augmente les superficies cultivées dans au moins une production. Tenant compte que les superficies cultivées n'augmentent que dans cinq sous-ensembles (Napierville, Rouville, Saint-Hyacinthe, Beauharnois et Vaudreuil), il faut penser à un changement dans les cultures, c'est-à-dire abandon de certaines formes d'exploitation pour intensifier certaines productions et tendance à une spécialisation des cultures. Cet aspect confirme notre hypothèse selon laquelle une restructuration de l'agriculture va dans le sens d'une spécialisation de la production. Les plus forts pourcentages d'augmentation des superficies cultivées touchent celles consacrées au blé et aux pommes de terre : 73,32% dans Napierville, 65,34% dans Rouville, 102,52% dans Saint-Hyacinthe, 53,29% dans l'Assomption, 1032,46% dans Beauharnois, 123,62% dans Saint-Jean. Toutefois, en nombre absolu, les superficies consacrées au foin, maïs d'ensilage et avoine de fourrage demeurent

de beaucoup supérieures et représentent en moyenne 51,56% des terres en culture en 1971 et 54,08% en 1976. Les superficies cultivées en blé et pommes de terre ne représentent en moyenne que 3,4% et 5,23% des superficies en culture en 1971 et 1976. Il reste donc 45,04% et 40,69% des superficies cultivées consacrées à d'autres productions. Il faudrait avoir des données plus précises par municipalité pour connaître de façon plus juste l'évolution de l'agriculture et plus particulièrement d'une agriculture intensive liée à la proximité d'un centre métropolitain.

Pour l'instant, nous ne pouvons que conclure au progrès des grandes cultures axées principalement sur la production des grains de provende, c'est-à-dire sur un marché agricole, celui des éleveurs, qui se serait déplacé vers des zones plus excentriques (nous avons déjà noté la diminution de l'élevage dans les sous-ensembles urbains). Ce phénomène correspond bien aux autres aspects de l'agriculture que nous avons étudiés. Comme la valeur des terres agricoles augmente, le producteur a intérêt à en retirer le plus grand profit par des cultures rentables plutôt que d'entretenir un cheptel qui coûte cher à nourrir sur des terres qu'on ne peut alors consacrer à la culture. Les superficies cultivées augmentent, par conséquent. Ces grandes cultures exigent de grandes superficies, ce qui répond au mouvement de regroupement des terres que nous avons observé de même qu'au phénomène de location des terres.

Il peut sembler qu'une restructuration de l'agriculture telle que celle décrite ici répond davantage à des impératifs liés à la situation de l'agriculture québécoise plutôt qu'au phénomène de rurbanisation. Mais un point demeure qu'il ne faut pas perdre de vue. La rurbanisation soustrait des terres à l'activité agricole et fait monter le prix des terres. Ce faisant, elle force le producteur agricole à une utilisation plus poussée et plus rationnelle de son sol, ce qui va dans le sens de ce qui a été démontré plus haut. Rappelons de plus que les données dont nous disposons ne concernent que les grandes cultures. Que produit-on sur les 45,04% en 1971 et 40,69% en 1976 des superficies en culture qui restent ?

Les recensements de 1971 et 1976 fournissent certaines données sur la production de légumes, les produits de serres et de pépinières. Nous ne pouvons obtenir ces données par municipalité, mais nous pouvons, à titre indicateur, étudier celles dont nous disposons pour les divisions de recensement où sont compris nos sous-ensembles.

Les superficies cultivées en légumes augmentent dans cinq divisions de recensement : Napierville (35,03%), La Prairie (26,27%), Saint-Jean (23,83%), Chambly (5,52%) et Vaudreuil (12,12%). Les plus grandes superficies consacrées à la production de légumes se trouvent dans Napierville (12 330 acres en 1976) et Saint-Jean (10 913 acres en 1976).

Les superficies en serres et champignonnières augmentent dans neuf divisions de recensement. Si les taux de croissance sont assez faibles dans Chambly et La Prairie, ils atteignent 101,67% dans Saint-Jean, 156,77% dans Vaudreuil et 274,74% dans Verchères. Napierville et Rouville sont les régions qui consacrent les plus grandes superficies à ce type de production.

Enfin, les superficies consacrées aux produits de pépinières augmentent dans toutes les divisions de recensement, sauf Saint-Hyacinthe. Les taux de croissance les plus remarquables sont à Vaudreuil (3 500%), Beauharnois (900%), Deux-Montagnes (300%), Saint-Jean (250%) et l'Assomption (200%).

Ces indicateurs — production de légumes, de produits de serres et de pépinières — seraient particulièrement pertinents pour démontrer une restructuration de l'agriculture sur une base d'utilisation intensive du sol et en fonction d'un marché urbain.

Comme nous n'avons pas ces données en fonction de nos sous-ensembles, il ne s'agit pas de nous y attacher indûment. Cependant, il ressort du bref aperçu que nous pouvons en avoir à partir des divisions de recensement, que des processus de restructuration en ce sens semblent en marche dans toutes les régions, sauf Saint-Hyacinthe, que les trois variables progressent en même temps dans cinq régions soit Napierville, La Prairie, St-Jean, Chambly et Vaudreuil et que de ces cinq régions, les trois dernières comprennent des sous-ensembles rurbains à faible main-d'oeuvre agricole. On notera plus particulièrement la progression des cultures en serres et champignonnières dans des divisions de recensement comprenant des sous-ensembles où les superficies de terres en culture sont en déclin : Verchères, La Prairie, l'Assomption, Saint-Jean. Quant au sous-ensemble de Chambly, sur lequel nous n'avons pas de données complètes, on constate qu'il se situe dans une division de recensement où les trois variables évoluent positivement.

Nous croyons que ces types de cultures, exigeant des installations appropriées, des techniques et des soins particuliers, consommant relativement peu de sol agricole et axées sur les besoins d'un marché urbain devraient apparaître comme caractéristiques des sous-ensembles rurbains.

SYNTHÈSE DE LA PROBLÉMATIQUE AGRICOLE

Parmi les variables que nous avons considérées, certaines se comportent de façon plus systématique et peuvent être considérées comme les meilleurs indicateurs de la restructuration de l'agriculture. Ce sont : l'augmentation de la valeur du capital investi, la tendance à la formation d'unités plus grandes de production, une meilleure utilisation du sol avec une augmentation des superficies en culture et une spécialisation de ces cultures. Quelques autres variables s'associent bien à ce premier ensemble cohérent, ce sont : l'augmentation de la valeur totale des biens et capitaux, le mode d'occupation des fermes en propriété et en location.

Les sous-ensembles où ce type de restructuration est particulièrement observable sont Napierville, Saint-Hyacinthe et Beauharnois que l'on classera comme sous-ensembles exprimant une forte tendance à la restructuration agricole.

Nous pouvons considérer Deux-Montagnes, Vaudreuil, Rouville et l'Assomption comme des sous-ensembles exprimant une tendance moyenne vers la restructuration. Les autres sous-ensembles ne suivent pas systématiquement la tendance : dans les cas de Vaudreuil et Rouville, la restructuration se fait autour du regroupement des terres et de l'augmentation des superficies en culture, alors que dans l'Assomption l'accent est mis sur la production : augmentation des superficies cultivées en blé et pommes de terre et augmentation du nombre de porcs.

Enfin, les sous-ensembles de La Prairie, Saint-Jean et Verchères apparaissent comme faiblement orientés vers une restructuration de l'agriculture en fonction de ces variables. Ils ne présentent qu'un seul indice positif : variables se rapportant à la production de porcs dans le cas de La Prairie, aux cultures de blé et de pommes de terre dans le cas de Saint-Jean et variable indiquant uniquement une augmentation de la valeur des terres et bâtiments dans Verchères.

CONCLUSION

Les sous-ensembles de notre échantillon ont été considérés par rapport à l'importance de leur population agricole (main-d'oeuvre agricole) et par rapport à leur position à l'égard des tendances à la restructuration de l'agriculture.

Saint-Hyacinthe, Napierville et Rouville sont des régions à forte population agricole et nettement marquées par des tendances à la restructuration de l'agriculture.

Beauharnois et l'Assomption sont des régions à population agricole d'importance moyenne et bien marquées par des tendances à la restructuration de l'agriculture.

La Prairie et Verchères, bien qu'ayant un fort pourcentage de main-d'oeuvre agricole, n'indiquent à toutes fins pratiques aucun mouvement de restructuration de l'agriculture.

Saint-Jean, Deux-Montagnes et Vaudreuil sont des régions à faible proportion de main-d'oeuvre agricole; elles indiquent des tendances faibles et moyennes à la restructuration.

Ce classement, par rapport à la situation de l'agriculture, devrait être comparé à celui que nous avons obtenu à la suite de l'analyse des tendances du mouvement d'urbanisation sur le même échantillon. À la suite de cette confrontation, on conclura rapidement à quatre types de scénarios de développement dans l'aire ruraine.

Premier scénario

Une tendance nette à l'urbanisation est exprimée par une croissance accélérée, mais relativement moyenne compte tenu des autres composantes de l'échantillon. Cette tendance est surtout exprimée par des mouvements à l'intérieur des régions péri-métropolitaines. La situation agricole évolue rapidement dans le sens d'une forte restructuration et la vocation agricole de ces sous-ensembles est importante. C'est le cas de développement double, où dominant encore les caractères ruraux et agricoles. (Rouville, Saint-Hyacinthe, Napierville).

Deuxième scénario

Une accélération rapide du mouvement d'urbanisation est expliquée par une détermination nette des mouvements de type métropolitains. Le caractère fortement rural et agricole de ces sous-ensembles est directement menacé et non garanti puisque la situation de l'agriculture n'évolue pas dans le sens d'une restructuration. C'est une aire d'extension des effets du développement métropolitain (Napierville, La Prairie, Verchères).

Troisième scénario

Une accélération rapide du mouvement d'urbanisation est expliquée par une détermination nette des mouvements de type métropolitain. Le caractère rural et agricole de ces sous-ensembles a pratiquement disparu. Il s'agit en fait d'une phase avancée, mais non terminée, du développement de type suburbain (Saint-Jean, Deux-Montagnes, Vaudreuil).

Tendances

<i>Sous-ensembles</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Urbanisation</i>	<i>Sous-ensembles</i>
Rouville Saint-Hyacinthe Napierville	Population agricole forte Restructuration forte	Croissance moyenne Influences régionales	Rouville Saint-Hyacinthe
La Prairie	Population agricole forte		Napierville Verchères La Prairie
	Restructuration	Croissance forte Influences métropolitaines	
Saint-Jean Vaudreuil Deux-Montagnes	Population agricole faible		Deux-Montagnes Vaudreuil
Beauharnois L'Assomption	Population agricole faible Restructuration forte	Croissance moyenne Influences régionales	Chambly* Beauharnois L'Assomption

* Chambly est absent de l'analyse des tendances de la situation agricole, les municipalités incluses n'ayant pas de « fermes de recensement » en 1971 et/ou 1976.

Quatrième scénario

Une tendance nette à l'urbanisation est exprimée par une croissance accélérée, mais relativement moyenne par rapport aux autres sous-ensembles de l'échantillon. Le caractère rural et agricole de ces sous-ensembles, bien que relativement faible, semble servir de base à un mouvement important de restructuration de la situation de l'agriculture. Il s'agit en fait de zones mal engagées dans le développement de type métropolitain et reprises en quelque sorte par une vocation agricole régionale (Beauharnois, L'Assomption, Chambly).

Deux sous-ensembles de notre échantillon posent des problèmes, ceux de Napierville et de Chambly. Napierville, en effet, présente à la fois les caractéristiques d'une forte restructuration de l'agriculture et de très fortes tendances à l'urbanisation induite par la région métropolitaine. Le découpage même de ce sous-ensemble pourrait définir son caractère particulier; il s'agit en effet d'une vaste région dont certaines entités sont considérées suburbaines et incluses dans la région métropolitaine; d'autre part ce sous-ensemble compte des entités rurales dans une des meilleures zones agricoles du Québec. Le sous-ensemble de Chambly pose aussi quelques problèmes. D'abord, nous n'avons aucun renseignement sur la situation de l'agriculture puisque les entités composantes ne comptaient — soit en 1971, soit en 1976 — aucune ferme de recensement. Nous croyons cependant que la situation de l'agriculture n'en est certainement pas une de restructuration puisque les entités composantes sont en fait des banlieues engagées depuis une quinzaine d'années dans un développement de type suburbain.

Si l'urbanisation en zone péri-urbaine peut se faire, comme nous venons de le voir, avec ou sans restructuration et maintien de l'activité agricole, compte tenu de pressions qui, théoriquement, devraient être distribuées également dans la zone, nous devons chercher les facteurs explicatifs qui amènent l'un ou l'autre des scénarios que nous avons composés. Ces facteurs, nous nous proposons de les chercher selon deux types d'interrogation. Nous pensons, d'une part que le mouvement d'urbanisation en zone péri-urbaine dépend du rôle et de l'engagement des agents politiques locaux. Ils doivent en effet vouloir le développement, et dans ce sens, supporter par une activité politique l'action des agents privés de développement qui ne peuvent, à eux seuls, produire le milieu urbain nécessaire à la rentabilisation de leurs interventions. Les agents politiques locaux doivent d'abord vaincre la résistance des populations locales; ils doivent en outre, à travers les programmes prévus, assurer la participation concrète de l'État.

D'autre part, le développement péri-urbain exprime en fait une stratégie particulière des promoteurs immobiliers qui jouent alors sur l'abondance des sols et le coût relativement bas de leur libération pour favoriser l'urbanisation. Cette intervention des promoteurs nous permet de voir qu'il y a compétition, à travers l'offre et la demande, pour l'appropriation des sols, compétition qui s'actualise par les jeux des acteurs en présence, propriétaires fonciers et promoteurs. Il s'agit bien de la loi de l'offre et de la demande puisque la libération des sols pour l'urbanisation implique un processus plus ou moins long où les acteurs occupent des places particulières à certains moments donnés. Enfin, la réalité du système est concrète dans les opérations de transactions où les agents acheteurs et vendeurs doivent se rencontrer, les uns prêts à acheter, les autres disposés à vendre.

UN NOUVEAU REGARD SUR LE PÉRI-URBAIN

Nous pouvons maintenant, à partir de cette analyse exploratoire et aidé par les nouvelles études, esquisser les principales caractéristiques du milieu péri-urbain. Cette

esquisse est présentée sous forme de problématiques pour des études à faire ou pour des programmes d'actions volontaires à élaborer.

La première de ces caractéristiques est la complexité du système d'usage des sols, complexité découlant de l'hétérogénéité « essentielle » à ce type d'espace. L'intégration d'activités agricoles et d'activités non-agricoles est ici un trait dominant du paysage et des stratégies d'aménagement. La deuxième caractéristique est le caractère « complet » de ce milieu, complet dans le sens que nous allons y retrouver, très souvent dans une sorte d'état d'équilibre spontanée, tous les usages qu'une collectivité importante fait de l'ensemble de ses espaces et territoires : récréation, conservation, industrie, commerce, agriculture, tous les types de résidence, etc. Nous pourrions dire, en caricaturant à peine qu'il s'agit du dernier *espace complet* dans nos sociétés « zonées ». La troisième caractéristique du milieu péri-urbain est le taux exceptionnellement élevé de mobilité des acteurs, des activités et des ressources. Cette mobilité est en plus pluri-directionnelle, vers et en provenance de la ville centrale, mais aussi vers et en provenance des autres ensembles régionaux, et encore vers et en provenance des sous-ensembles et composantes structurées du milieu lui-même. Cette dernière caractéristique permet de postuler l'existence d'une structure complexe « polynucléique » d'occupation de ce territoire, de type « systématique » et non pas de type hiérarchique, et d'imaginer que s'y développent les modèles les plus nouveaux d'occupation du territoire.

Outre ces caractéristiques, nous connaissons aussi plusieurs phénomènes et tendances qui permettent d'identifier et de différencier le milieu péri-urbain. Le principal de ces phénomènes est le renversement des tendances démographiques des entités municipales qui y sont situées. Depuis une dizaine d'années ces entités retrouvent les taux de croissance qu'elles avaient connus durant leurs principales périodes de constitution et de développement. Ce phénomène est remarquable puisqu'il suit une période de décroissance rapide. Dans cette perspective, le deuxième phénomène important est le rajeunissement rapide et systématique des populations péri-urbaines, la diversification des populations des municipalités et l'enrichissement du potentiel humain. La croissance rapide est en fait expliquée par l'immigration de jeunes ménages scolarisés, représentant pratiquement tous les secteurs de l'économie. Ces nouvelles populations revivifient en quelque sorte la demande locale en matière de services et d'équipements et garantissent la préservation sinon le rajeunissement des structures locales d'équipements et de services.

La croissance se matérialise immédiatement dans la construction résidentielle et dans l'extension des trames construites. Ce phénomène, bien qu'important, annonce surtout la reprise en main du territoire construit. Suivront généralement des opérations de sauvetage des éléments existants de la trame construite, des actions diversifiées menant à la consolidation de sous-systèmes construits régionaux.

Un autre phénomène important caractérisant le milieu péri-urbain est la restructuration profonde et relativement rapide du territoire agricole et des systèmes d'utilisation du patrimoine foncier agricole. Cette restructuration est induite certainement par le mouvement de diffusion de facteurs urbains, mais aussi, par les facteurs de développement propres à l'activité agricole. Ce mouvement de restructuration est caractérisé d'une part par le remembrement des parties du territoire les plus propices à la culture extensive. Ce mouvement implique une augmentation très nette des superficies moyennes des exploitations, une augmentation aussi très nette des superficies cultivées. Les grandes cultures spécialisées remplacent les formes mixtes (élevage/culture) d'exploitation. L'élevage est conçu sur le modèle industriel et spécialisé. Ces différents aspects du phénomène de restructuration de l'agriculture péri-urbaine garantissent des taux élevés de

rentabilité. En outre, ils laissent place à l'émergence de fonctions et modèles nouveaux : l'agriculture industrialisée — à la limite sans sol — et l'agriculture urbaine.

Le péri-urbain constitue un élément-clé d'un programme d'aménagement urbain et régional. Il est d'abord situé stratégiquement au-delà des espaces développés au cours du mouvement de suburbanisation, mais en deçà des territoires influencés proprement par les villes régionales. Il devient donc un espace tampon apte à absorber les éléments les plus mobiles de la croissance urbaine à partir du système urbain central; mais il peut également absorber et retenir à la périphérie les facteurs régionaux de croissance. Ce rôle d'espace tampon, le péri-urbain peut le jouer et la structure des systèmes de petites villes et villages — qui le caractérise — en est la meilleure garantie. Les premiers ensembles observés autour de la région métropolitaine de Montréal ont révélé des faits surprenants : d'abord une croissance expliquée quasi également par des mouvements migratoires d'origine métropolitaine et d'origines régionales; ensuite une nette amélioration de l'équilibre des mouvements quotidiens, pour le travail, en faveur du milieu péri-urbain.

Des études ponctuelles et approfondies devront être entreprises pour comprendre les mécanismes profonds à l'oeuvre et pour dépasser les savoirs allusifs, seulement aptes à soutenir idéologiquement des programmes politiques. L'analyse du marché foncier peut être considérée comme un premier exemple de ces études et analyses. Il faudrait encore évaluer la capacité réelle des structures et trames urbaines existantes, dans le milieu, à supporter sans déséquilibre profond un mouvement important de développement. Il faudra observer minutieusement les modes d'implantation, dans le territoire, des activités « urbaines » — récréatives, industrielles, commerciales, résidentielles, agricoles (agriculture urbaine) — et identifier les éléments qui déterminent ses modes. Il faudra surtout identifier et comprendre les modèles politiques qui s'élaborent dans les communautés en développement : modèles d'initiation du développement, modèles de défense vis-à-vis du développement, modèles de préservation et de conservation... Ces modèles devront être détaillés et dépasser largement l'analyse des élites politiques locales pour rejoindre le désir d'appropriation et de contrôle de cet espace.

Pour l'aménagiste, la problématique du développement du milieu péri-urbain déborde le seul intérêt analytique. Il y va pour lui d'un double défi réel et concret à relever : d'abord le défi de concevoir pour l'avenir immédiat des formes alternatives au développement de la région métropolitaine — formes éclatées, formes denses centralisées, forme de satellisation, etc. — ; ensuite, le défi d'élaborer des programmes de sauvetage, de rajeunissement et de redéveloppement des trames construites du territoire péri-urbain. Ce dernier défi est réel puisqu'il demande aux collectivités fortement urbanisées si leur développement doit se faire de façon instantanée — pour ne pas dire momentanée — ou dans la suite des formations historiques des territoires et des collectivités. Laisser se détériorer le milieu péri-urbain, au profit des programmes de densification du centre, c'est perdre un des plus précieux héritages des sociétés urbaines : la trame, la structure et les réseaux d'aménagement du territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- BADOUIN, R. (1979) *Économie et aménagement de l'espace rural*. PUF, Paris.
BAUER et ROUX (1976) *La rurbanisation*. Seuil, Paris.
BAUER (1979) *Un urbanisme pour les maisons*. 10/18, Paris.
BEAUBIEN, C. (1977) *La population et la protection des sols agricoles*. Perceptions 4, Conseil des Sciences du Canada.

- BLUMENFELD et BEAUBIEN (1978) People and agricultural Land. *Urban Forum*, 3 (5) : 28-41.
- DAVID, FRESCHI, GUÉRIN et GUMUCHIAN (1979) *Problématique et méthodes d'analyse de la rurbanisation*. Institut de géographie alpine, Grenoble.
- DOCUMENTATION FRANÇAISE (1979) *Demain, l'espace*. Rapport de la mission d'étude présidée par Jacques Mayoux, Paris.
- FIREY, W. (1946) Ecological considerations in Planning for Rurban fringes. *American Sociological Review*, X1 (4) : 411-423.
- GEORGE, P. (1976) Vers une rurbanisation. *Revue 2000*, n° 35, Documentation Française, Paris : 9 à 12.
- JUNG (1971) *L'Aménagement de l'espace rural. Une illusion économique* Calman Lévy, Paris.
- MARIE (1977) *La campagne inventée*, Actes Sud, Le Paradou.
- RAMBAUD (1969) *Société rurale et urbanisation*. Seuil, Paris.
- RODD, R.S. (1976) The Use and Abuse of Rural Land. *Urban Forum*, 2 (3) : 5-12.
- RUSSWURM L.H. (1971) Urban Fringe and Urban Shadow, in R.R. Krueger and R.C. Bryfogle. *Urban Problems, a Canadian Reader*, Holt, Toronto : 104-122.
- TROUGHTON, M.J. (1978) The Rural-Urban Fringe : Land Use Characteristics and Resource Management Challenges. *Urban Forum* 3 (5) : 8-27.